liste, c'est vous dire, Messieurs, toute l'importance que j'attache à la réforme électorale.

Au premier tour de scrutin, aucun des candidats n'a réuni la majorité; or, c'est au premier tour seulement que les électeurs votent en toute indépendance et suivant leurs sympathies.

A ce premier tour, les voix se sont réparties comme suit :

MM. Bernard-Flipo	7.829 voix
Dron	7.602 voix
Ingels	4.988 voix

Nous restons seulement deux candidats: il est évident que celui des deux candidats qui sera nommé, représentera seulement une minorité.

Si je suis nommé, 7.829 votants seront représentés; 12.540 ne le seront pas.

Si M. Dron est nommé, 7.602 votants seront représentés; 12.767 ne le seront pas; c'est-à-dire que 8.000 électeurs seront tout et 13.000 ne seront rien.

Avec la R. P., au contraire, 8.000 seraient 8.000 et 13.000 seraient 13.000.

Il est dès maintenant certain que les socialistes, qui sont 5.000, ne seront pas représentés; car même si M. Dron l'emporte, il sera difficile d'admettre qu'il sera leur représentant. Il y a entre eux et lui un abîme : abîme entre leurs idées et les siennes, et si on en juge par les aménités adressées réciproquement pendant la campagne électorale, abîme entre sa personne et la leur.

Or, Messieurs, croyez-vous que ceux qui ne sont pas représentés soient contents et satisfaits. Croyez-vous qu'ils admirent ce régime qui les exclue complètement des affaires publiques, ce régime qui les traite comme n'étant pas Français; évidemment, ce sont des mécontents et ces mécontents sont la majorité et quand dans un pays la majorité est mécontente, l'union des citoyens, si nécessaire à la prospérité du pays, est singulièrement compromise. Avec la R. P., au contraire, tous les partis auraient leur place légitime, au lieu de n'être rien; ils seraient ce qu'ils doivent être et il en résulterait un contentement, une satisfaction qui contribuerait singulièrement à la pacification des esprits et au bonheur de notre pays.

Je fais appel aux hommes sensés de tous les partis et je leur dis : Nous pouvons avoir sur bien des points des idées différentes des vôtres, mais nous sommes des citoyens comme vous, nous supportons les mêmes charges que vous, nous aimons notre pays comme vous et nous aspirons comme vous à travailler au bonheur commun. Puisque nous ne sommes pas la majorité, nous ne demandons pas de gouverner, nous demandons seulement le droit de parler, d'émettre nos idées et de nous faire écouter.

Pourquoi refuser à un certain nombre de citoyens le droit d'avoir dans la représentation nationale une part proportionnée à leur force numérique, pourquoi leur refuser le droit de faire entendre leur voix au Parlement, de l'opposer aux lois qu'ils considèrent comme mauvaises et de proposer, au contraire, des lois qu'ils estiment bonnes et bienfaisantes, d'être enfin à même de contrôler les actes du gouvernement? Croyez-vous qu'en leur accordant cette légitime satisfaction, on ne ferait pas régner davantage la paix et la concorde entre les citoyens et qu'on arriverait pas ainsi à diminuer l'aigreur des luttes électorales?

Dimanche prochain, il y aura certainement à Tourcoing des vainqueurs et des vaincus, avec la représentation proportionnelle il n'y aurait ni vainqueurs, ni vaincus, mais des citoyens libres, certains d'avance d'avoir leur part de représentants.

Ce système n'est pas une utopie irréalisable; il est aujourd'hui adopté et appliqué dans une mesure plus ou moins large et avec des méthodes différentes, en Danemarck, en Suède, en Norwège, en Bavière, dans le Wurtemberg, en Belgique et en Suisse. Dans tous ces pays, notamment en Suisse, il a singulièrement contribué à faire régner la concorde et la paix entre les citoyens.

Ce que nous demandons n'est que la stricte justice; or, il est dès maintenant certain que partout en France on l'a compris et nous avons eu la grande satisfaction de constater que la majorité de la nouvelle Chambre sera proportionnaliste.

Si vous me nommez député, je prends l'engagement de m'unir à cette majorité et de demander la mise en solution de cette Chambre qui ne représente qu'une partie de la France, qu'une minorité, et de la remplacer par une autre qui représentera la France tout entière.

Ce que nous demandons n'est que la justice; or, nous savons par expérience que quand on demande la justice, et quand on la demande avec énergie et persévérance, on finit toujours par l'obtenir. Tous, à quelque parti que vous appartenez, vous pouvez compter sur moi; je me joindrai à la majorité, qui veut cette justice; soyez persuadés que nous l'obtiendrons.

Je fais donc appel à tous les bons citoyens, à ceux qui veulent le bonheur de tous, à ceux qui ont des idées larges et tolérantes, qui ne voient pas leurs adversaires incapables de quelque bien et je leur demande d'acclamer sur mon nom la Représentation Proportionnelle, c'est à dire le droit pour tous les Français de travailler au bonheur de leur patrie.

De chaleureux applaudissements ont souvent interrompu le discours de M. Bernard-Flipo. Aux endroits où il dénonçait l'étrange versatilité de son concurrent radical, des cris partaient du milieu de l'assistance : « Dron farceur! Caméléon! »

M. Barrois le félicite. Après les loyales et franches déclarations de notre cher candidat, dit-il, nous avons tous le devoir de voter et de faire voter pour lui.

A la dernière réunion, vous avez eu le plaisir de voir de main de maître disséquer un autre maître de la médecine, un oculiste qui n'a pas vu clair dans la représentation proportionnelle, vous aurez le plaisir d'assister à une seconde séance. (Rires et applaudissements).

La parole est à M. le docteur Vanneufville. (Acclamations enthousiastes).

Discours de M. le docteur Vanneufville

Messieurs,

En me retrouvant devant ce même auditoire qui, par les acclamations dont il saluait mes paroles, il y a quinze jours, témoignait éloquemment de ses convictions démocratiques et républicaines, j'éprouve un vif sentiment de fierté.

Je suis fier, très fier d'avoir défendu la candidature d'un bon citoyen dont la vie privée, publique et professionnelle est tellement à l'abri de toutes critiques que ses adversaires ont été réduits, pour avoir l'air de la combattre, à rééditer tous ces vieux et peu spirituels clichés que je connaissais déjà dans ma jeunesse quand pour la première fois j'accomplissais à Tourcoing, mon devoir d'électeur: Je suis fier aussi de pouvoir proclamer que l'Action libérale populaire et l'Union sociale et patriotique ont remporté le 24 avril dernier, une grande victoire morale, puisque les électeurs, en mettant M. Dron en minorité, ont consacré le triomphe du droit sur la force brutale, de la liberté sur la tyrannie, de la fraternité sur la haine et qu'ils ont nettement manifesté leur dégoût pour la République blocarde et leurs préférences, pour une République vraiment française, idéaliste, généreuse, réformatrice respectueuse de tous les droits, des forces morales puisées dans les croyances et qui préparera les réformes sociales, non pas pour satisfaire des appétits ou apaiser des colères, mais pour obéir à un idéal de justice et de fraternité!

L'orateur dit que l'idée de justice a guidé tous les actes de la lutte électorale de M. Bernard-Flipo.

Nos adversaires recourant à leurs procédés habituels de polémique électorale, remplaçant la lutte des idées par une campagne d'injures, cherchent à faire croire au peuple que la victoire de Monsieur Bernard-Flipo serait une défaite pour les idées de rénovation sociale et pour la République elle-même.

Forts des déclarations catégoriques de notre candidat, de ce bon citoyen dont toute la vie est faite de loyauté et de sincérité, dont la parole n'a jamais trompé personne, nous avons le droit de dire que sa victoire consacrera le triomphe de l'idée de justice et qu'elle sera vraiment une victoire républicaine.

M. Vanneufville montre comment M. Bernard-Flipo réalise la justice en approuvant la loi des retraites ouvrières, en se proposant de l'améliorer, en réclamant pour les syndicats professionnels la personnalité morale et la faculté de posséder, et surtout en poursuivant l'application intégrale de la R. P.

Aussi longtemps que le scrutin d'arrondissement a permis à M. Dron, grâce à une évolution savante au point de vue politique, à des convictions successives, de rester le député de Tourcoing, il n'a pas été sensible aux injustices criantes de ce scrutin qui, dans la plupart des circonscriptions électorales, accorde en réalité le mandat législatif à une minorité de citoyens: qui a permis aux familles à enfant unique du Midi, égoïstes, insouciantes de l'avenir de la patrie, de faire voter des lois injustes et oppressives pour les familles courageusement prolifiques du Nord, à toute une partie du pays d'exploiter cyniquement et de tyranniser l'autre; mais aujourd'hui les résultats du premier tour de scrutin agissent plus fortement sur lui que tous les principes.

Il deviendra bientôt — d'une certain façon — proportionnaliste, car si contre toute vraisemblance M. Dron sortait cette fois encore vainqueur de la lutte, après la prochaine législature, le système majoritaire ne lui permettra jamais plus de devenir le député de Tourcoing.

UNE CAMPAGNE D'INJURES

Si j'ai étudié son action sur le terrain municipal dans ma dernière conférence, c'est qu'elle fournissait des preuves irréfutables à l'appui de cette thèse.

Son autoritarisme étroit, son sectarisme anticlérical, sa prodigalité ruineuse pour les intérêts des contribuables tourquennois permettaient plus facilement de comprendre le rôle néfaste qu'il joue au Parlement.

Aux critiques nettes et précises que j'ai apportées contre M. Dron devant un immense auditoire, qui ont été reproduites dans les journaux à des milliers d'exemplaires et soumises à l'examen de tous les Tourquennois, qu'a-t-il répondu?

Il s'est contenté de recourir à des qualificatifs qui sont pour lui de sanglantes injures. Mais quand il m'a appelé un révérend laïc, un calotin nationaleux, un cafard notoire, un avocassier, un frocard à robe longue, un jésuite à robe courte, a-t-il fourni la preuve qu'il n'a pas été au Conseil municipal un tyran dédaigneux des méthodes démocratiques, un sectaire plein de mépris pour la liberté de conscience de ses administrés, un dilapidateur des finances de notre ville; a-t-il démontré qu'il n'a pas méconnu un devoir de justice en éliminant par de nombreux marchés de gré à gré, au bénéfice d'amis politiques, d'étrangers, de Parisiens, le plus souvent, les contribuables de Tourcoing qui, ayant à supporter toutes les charges fiscales, devaient être, au moyen d'adjudications publiques normalement pratiquées, les entrepreneurs ordinaires de nos travaux d'utilité publique.

A-t-il justifié aussi cette attitude étrange pour le maire d'une grande ville qui consiste à concurrencer ses administrés dans leur domaine commercial, à construire avec l'argent des contribuables un cabaret municipal, à ouvrir à l'usine à gaz un magasin où l'on peut acheter, au préjudice des gaziers tourquennois, des réchauds, des appareils de chauffage et d'éclairage, même des chaufferbains?

M. Dron a gardé prudemment le silence et mes critiques restent entières, le défi que je lui ai adressé tient toujours. Je le répète sans en changer une ligne : qu'il publie tous les marchés de gré à gré qui ont été conclus par lui ou ses adjoints depuis quelques années avec les noms des bénéficiaires et les clauses des contrats et ses concitoyens pourront juger avec preuves à l'appui le rôle néfaste que joue un blocard, aussi bien dans le domaine municipal que dans le domaine législatif.

M. Dron prétend que les Jésuites inspirent mes discours, que je me contente d'insinuer, que je n'ose pas affirmer parce que je serais flagellé par ses démentis.

Il sait bien que les pièces comptables permettant les affirmations documentées ne sont pas soumises aux électeurs, mais seulement aux conseillers municipaux et puisqu'aux élections municipales dernières, il s'est opposé par son intransigeance à l'entrée dans notre assemblée communale de citoyens indépendants, de véritables contrôleurs, qu'il soit beau joueur aujourd'hui, qu'il soumette au public le dossier intégral de sa gestion financière, prouvant par cette fière attitude qu'il ne redoute pas la justice populaire.

L'IMMANENTE JUSTICE

Depuis le 24 avril, M. Dron a pu méditer à son aise sur l'immanente justice qui tôt ou tard atteint les conducteurs de peuples qui ont failli à leur mission. Voici plus de vingt ans qu'il exerce à Tourcoing, au point de vue politique, un véritable magistère. Ayant réussi à capter la confiance de milliers d'ouvriers, il a été en quelque sorte leur directeur de conscience, instruisant leurs esprits, pétrissant leurs âmes, les guidant dans l'ordre politique et social avec une maîtrise orgueilleuse et dominatrice leur communiquant toutes ses idées ,leur faisant épouser toutes ses haines, en un mot, les réduisant au rôle de suiveurs serviles d'une politique sectaire qui a été profitable sans doute aux politiciens, mais qui a trahi les véritables intérêts de la Démocratie.

Et voici qu'avec une logique impitoyable, toute une partie du peuple a tiré les conséquences de ses enseignements. Ayant cru, d'après ses paroles, que l'Eglise est incapable de les aider à promouvoir les réformes sociales qui doivent faire disparaître les iniquités d'une société inorganisée ; d'autre part éclairés par une longue expérience sur la valeur des anticléricaux et reconnaissant enfin que ces radicaux jouisseurs ne sont réformistes que dans la mesure où le réclame leur intérêt électoral, la plupart des travailleurs sont allés au collectivisme, au parti révolutionnaire.

A Tourcoing, le rôle des radicaux sectaires, des francs-maçons persécuteurs est terminé, le nôtre commence, messieurs.

Allons au peuple avec des paroles d'amour, avons confiance dans son bon sens et sachons lui montrer par des actes que nous représentons le parti de la justice.

Nous avons le bonheur d'avoir à notre tête un homme sincère de sens droit, respectueux de toutes les libertés, partisan au point de vue politique, d'une réforme électorale, qui assurera à tous les partis une représentation équitable, partisan au point de vue social de ce » grand mouvement de révision des droits que » précipite chaque jour notre inquiétude de » justice et qui, devant les consciences trou» blées repose tant de problèmes qui sem» blaient à jamais résolus. » (1).

Utilisons les dernières heures qui nous séparent du scrutin pour ramener à nous les esprits indécis, en leur faisant comprendre que M. Bernard-Flipo servira à la Chambre la grande cause de la justive sociale, de la fraternité et de la liberté.

Pas de pression, messieurs, notre cause est trop belle pour recourir à ces moyens misérables qu'emploient les partis sectaires. Eclairons les esprits et cherchons à les convaincre, ébranlons les cœurs en leur communiquant notre passion pour la justice.

La situation électorale est assez claire pour que personne ne puisse s'y méprendre. Nous combattons la République blocarde parce qu'elle représente la haine, l'oppression des consciences, parce qu'elle a trahi la liberté, l'égalité et la fraternité; nous luttons de toutes les énergies de nos âmes pour lui substituer une République généreuse, qui donne satisfaction à tous ceux qui sont assoiffés de justice dans laquelle il n'y aura plus de parias ni de persécutés.

Si vous le voulez fermement, Messieurs, si chacun de vous est résolu à faire tout son devoir avec cette passion généreuse et intrépide que l'on doit apporter au service des grandes causes, j'en ai la certitude, dimanche verra se lever pour Tourcoing l'aube d'une ère nouvelle. Nous serons libérés enfin de cette domination jacobine et sectaire qui a provoqué le dégoût des hommes de cœur de tous les partis et nous pourrons, avec une joie sincère, faire retentir nos rues de ce triple cri de victoire: « Vive la République, vive la France et vive la liberté! »

Le succès de l'orateur n'a pas été moindre que lors de son premier discours. Par moments les applaudissements crépitaient d'un bout de la salle à l'autre, hachant littéralement ces phrases pleines de verve et de chaleur; par moments aussi un silence impressionnant régnait, ce silence qui parfois est la meilleure, la plus éloquente et la plus significative des ovations. La péroraison déchaîna du délire; murs par un commun mouvement de sympathie et d'admiration, tous ceux qui se trouvaient sur l'estrade se levèrent et vinrent serrer la main à l'orateur en le félicitant, tandis que les auditeurs de leur côté, manifestaient leur enthousiasme par des tempêtes de bravos.

Vos applaudissements, s'écrie M. Barrois, ont déjà remercié M. Vanneufville, en votre nom je le remercie de tout cœur et en lui disant qu'il aura été un grand facteur de la victoire du 8 mai. Vous allez entendre maintenant une voix sympathique et éloquente enviée par la France entière. (Cris : Vive Groussau!)

Discours de M. Groussau

Messieurs,

Après le magistral discours que vous venez d'entendre, si j'étais guidé par l'amour propre, je ne parlerai pas; le meilleur rôle pour moi serait de me taire et de vous laisser sous l'influence de votre admiration enthousiaste.

J'ai quand même quelque chose à vous dire. Je suis venu apporter à M. Bernard-Flipo ma sympathie la plus cordiale et mes plus chaleureuses félicitations parce qu'après tout il a été le vainqueur dans l'élection de Tourcoing. Savez-vous que dans un grand nombre de circonscriptions, le candidat qui a la bonne fortune d'avoir obtenu le plus grand nombre de suffrages met, au second tour, sous sa signature ces mots qui forment son étiquette : « Candidat désigné par le suffrage universel.» M. Bernard est ici le candidat du suffrage universel. Je le salue de ce titre en attendant, si nos amis remplissent tout leur devoir, qu'il soit élu définitivement député de Tourcoing.

C'est une élection grave que celle-ci. Elle aura un grand retentissement parce que c'est la lutte entre le candidat proportionnaliste et celui qui ne l'est pas.

M. Dron, il est vrai, est aujourd'hui proportionnaliste. **Proportionnaliste malgré lui,** comédie électorale en trois actes. Vous allez voir que c'est rigoureusement exact. Le premier acte se passe à la Chambre le 8 novembre 1909. Il y a eu de magnifiques débats. On a tout dit pour ou contre la R. P. Les admirateurs du scrutin actuel ont fait piètre figure, mais en revanche les orateurs de la R. P. ont été superbes. Ils appartenaient à tous les partis ; tous ont évoqué les idées de justice, montré dans la réforme électorale un moyen de pacification sociale, et une préface aux grandes réformes toujours attendues, jamais réalisées. Et après les discours l'heure est venue de voter. Qu'a fait alors M. Dron? Ah! il était facile de le prévoir, car il avait des antécédents. En 1902, il avait été nommé membre de la commission du suffrage universel et partisan du statu quo, il s'était classé parmi les adversaires de la R. P. En 1908, aux élections municipales, il avait dénié tout droit de représentation aux minorités.

Le vote de la Chambre était un acte solennel qui devait compter dans l'histoire du pays. 280 députés se sont prononcés pour la justice, 235 contre la justice. M. Dron était parmi les adversaires de la R. P. Il a voulu le maintien de ces mares stagnantes que M. le président du Conseil voulait balayer par un large courant d'eau pure. Le filet d'eau pure, M. Dron n'en a pas voulu.

Le deuxième acte de la comédie est à l'ouverture de la période électorale. On s'est alors souvenu de certaines paroles menaçantes prononcées non seulement par des députés de la droite et de l'extrême-gauche, mais aussi par des blocards. Des radicaux avaient dit : attention, si vous n'êtes pas pour la R. P., ne craignez-vous pas qu'elle soit contre vous et vous laisse par terre. Pour beaucoup la R. P. sera mortelle.

Le moment était venu de se représenter devant les électeurs. Que mettre dans sa profession de foi? M. Dron crut avoir trouvé une formule ; il écrivit : ni pour ni contre. Ni pour ni contre, voilà ce qu'on appelle, n'est-ce pas, de la clarté et de la franchise! Oui, on tâte le terrain, on voit s'il est bien nécessaire de changer d'avis. A quoi bon changer si on peut passer quand même?

Nous voici au troisième acte. Il commence avec le ballottage. Ça met de la lumière dans cette comédie, comme au théâtre. Le ballottage a été effrayant pour le non-proportionnaliste. Ça devient dangereux. Dangereux! Je risque de ne pas passer! Oh alors, proportionnaliste carrément. Et qu'on n'essaie pas de faire croire que M. Dron ne l'a pas toujours été! Il est proportionnaliste, il l'a toujours été, qui serait assez audacieux pour en douter?

Oui, mais, est-ce qu'on est obligé d'avoir confiance dans le proportionnaliste du troisième acte. Est-ce que ces tergiversations, ces allures de... j'allais dire de girouette, mais une girquette tout en tournant ne marque qu'une opinion. Ici c'est le pour et le contre. Eh bien, non, nous ne sommes pas forcés de croire et nous avons le droit de nous demander si on n'embrasse pas maintenant la R. P. pour mieux l'étouffer. Je ne suis pas sûr pour ma part, si vous renvoyez M. Dron à la Chambre, au milieu des Pelletan et autres antiproportionnalistes, que le naturel ne reviendra pas au galop. Je ne suis pas sûr du tout que la R. P. sera bien soutenue par celui qui n'est venu à elle que depuis quelques jours. J'ai peur que la R. P. soit soutenue comme la corde soutient le pendu.

Il est de plus hautes raisons que les convenances électorales. On ne ruse pas avec la justice. Ce n'est pas parce que la R. P. paraît rallier les faveurs de la majorité qu'il faut en être partisan, il faut la vouloir parce qu'elle repose sur la justice. M. Bernard la réclame pour les mêmes raisons qu'il réclame la justice dans les lois sociales, dans les lois scolaires, partout.

Oui, c'est l'idée de justice qui doit porter M. Bernard à la victoire, et il doit y être porté par tous. Qu'on ne dise pas que nous faisons des avances; nous n'y songeons pas. Mais l'élection se présente dans des conditions particulières. Vous avez applaudi le noble langage de M. Bernard-Flipo, quand il vous annonçait son intention de demander la dissolution de la Chambre. Un candidat comme celui-là peut être nommé même par ceux qui ne partagent pas ses convictions. On doit le nommer par esprit de justice, qu'on soit libéral, radical ou socialiste, parce qu'au lendemain de son élection, tous auront avec lui la part de représentation due à leur parti. Pas de compromissions, pas de concessions, une seule chose : L'adhésion à la vérité, à la justice!

Je reste sur ce dernier mot. Que ce soit l'esprit de justice qui préside au scrutin de dimanche et qui fasse de M. Bernard-Flipo l'élu des Tourquennois! Que ce soit l'esprit de justice qui nous donne la victoire!

L'ORDRE DU JOUR

Par ses applaudissements plus nourris que jamais, l'assemblée ratifie les paroles si sages et si convaincantes de M. Groussau. M. Barrois le remercie d'avoir bien voulu, malgré les fatigues de sa campagne électorale, apporter le concours de son éloquence pour défendre la Représentation proportionnelle et M. Bernard-Flipo. Après l'avoir entendu, ajoute-t-il, vous devez être tous convaincus de la nécessité de faire triompher cette grande cause de la R. P.

Puis, le président fait acclamer l'ordre du jour suivant :

« Trois mille électeurs de la 8e circonscription de Lille, réunis à Tourcoing dans la salle du Casino acclament avec énergie le principe de la R. P. et la candidature proportionnaliste de M. Louis Bernard-Flipo qu'ils s'engagent à soutenir de tout leur pouvoir dimanche prochain. »

Cet ordre du jour, mis aux voix, est adopté à l'unanimité. Et tout aussitôt, la salle entière, électrisée, entonne un vivat éclatant en l'honneur des orateurs et du sympathique candidat.

Après quoi la séance est levée au milieu du plus grand enthousiasme. Les électeurs se séparent bien résolus à faire leur devoir nettement tracé et à voter sans aucune abstention pour assurer la victoire.

Aux Radicaux

Que les radicaux méditent ces paroles de M. Waldeck-Rousseau avant d'aller voter dimanche:

Non, il n'est pas exact de dire que tous ceux qui appartiennent au parti radical iront au parti socialiste; dévoués avant tout aux institutions républicaines et sentant que leur conservation et leur développement ne peuvent se concilier avec le socialisme, c'est eux républicains de gouvernement qu'ils reviendront.

Qu'ils lisent ces lignes tirées du Progrès du Nord:

... La théorie collectiviste nous paraît en contradiction formelle, absolue, avec l'idée républicaine, dont le mot le plus expressif est celui de liberté.

(Progrès du Nord, 13 avril 1898.)

Arrière les utopies du communisme, les fauteurs de troubles et de haines civiles, les prêcheurs de la lutte de classes qui conduiraient la France à la guerre civile et à l'anéantissement final!

(Progrès, 1895.)

Qu'ils parcourent ces extraits d'un manifeste publié en 1899 par le parti guesdiste, lors de la manifestation, à Paris, du « Triomphe de la République » :

Le Parti socialiste, qui ne désarme jamais, assistera à cette manifestation pacifique avec le drapeau des revendications ouvrières: le drapeau rouge de l'insurrection de juin 1848, de la Commune de 1871, de l'imminente révolution sociale.

A dimanche donc, avec votre drapeau rouge déployé en face du drapeau ennemi.

LE DRAPEAU ENNEMI, C'EST LE DRAPEAU TRICOLORE.

Et ils se rendront compte qu'ils ne peuvent voter pour le collectiviste Dubled!

Dans le Nord

3e CIRCONSCRIPTION D'AVESNES

M. Dehove adresse aux électeurs de la 3e circonscription l'appel suivant :

Citoyens,

Par 3.355 suffrages vous avez affirmé sur mon nom votre attachement à la République démocratique et votre fidélité à la politique radicale-socialiste; je vous en remercie.

Je garderai précieusement le souvenir de cette nouvelle marque de confiance.

En me retirant je ne vous quitte pas et reprends dans vos rangs ma place de combat en faveur des idées de justice et de solidarité sociales.

Je remets en d'autres mains le drapeau que vous m'aviez confié et je suis sûr d'être entendu de vous et de tous les Républicains qui répudient toute compromission avec nos adversaires en vous invitant à faire bloc autour de la candidature de haute probité politique de l'honorable maire de la ville du Quesnoy Achille Carlier, et à assurer, le 8 mai, le triomphe de la véritable République démocratique et sociale.

J. Dehove.

Dans le Pas-de-Calais

1re CIRCONSCRIPTION DE BOULOGNE

On sait que la Fédération socialiste du Pas-de-Calais a désavoué, pour le scrutin de ballottage, la candidature de M. Myrens. Mais ce dernier n'a pas voulu se soumettre a la décision du comité et c'est dans ces termes qu'il a rédigé sa protestation.

Quatorze politiciens de Lens, violant les droits les plus sacrés de l'autonomie des groupements socialistes, ont émis la prétention de m'obliger à retirer ma candidature.

Homme libre, je n'entends pas subir le joug de ceux qui combinent leur action politique avec la franc-maçonnerie.

Les sections socialistes de la première circonscription de Boulogne maintiennent ma candidature à l'unanimité.

Les électeurs libres de la première circonscription de Boulogne ne se laisseront pas opprimer par les politiciens de Lens, aux ordres de la Franc-Maçonnerie.

Je ne subirai aucune pression officielle ou officieuse!

Je ne suis pas à vendre!

J'irai à la bataille jusqu'au bout et je serai élu.

Vive Boulogne libre!
A bas la Franc-Maçonnerie!
Vive la République sociale!

Pierre Myrens.

* * *

Paris, 5 mai. — Il résulte des renseignements parvenus au ministère de l'intérieur, que le nombre des déclarations de candidatures faites à l'occasion du premier tour de scrutin pour les élections législatives s'est élevé à 2.987; 354 déclarations nouvelles se sont produites en vue du second tour, soit au total 3.441 déclarations.

Dans le nombre figurent :

91 candidatures pour la 2e circonscription de Villefranche (Aveyron);

65 candidatures pour la circonscription d'Avignon (Vaucluse);

41 candidatures pour la 2e circonscription d'Alais (Gard);

26 candidatures pour la 1re circonscription de Villefranche (Haute-Garonne);

24 candidatures pour la 1re circonscription de Béziers (Hérault);

21 candidatures pour la circonscription de Sartène (Corse).

Rappelons que lors des élections de 1906 il ne s'était produit que 2.375 déclarations de candidatures.

Les Ballottages

Seine. — La Fédération socialiste de la Seine désavoue MM. Musy et Coste, socialistes-unifiés, qui se maintiennent dans le 12e arrondissement de Paris contre M. Millerand, et à Charenton. Elle rappelle que le 27 avril, la Fédération a décidé le retrait de ces deux candidats, et elle déclare que « les citoyens Coste, à Charreton ; Musy, au 12e arrondissement, ne peuvent à aucun titre se recommander du parti socialiste à l'élection du 8 mai prochain ».

Aisne. — A Vervins (1re circonscription), M. Ceccaldi, député sortant, radical-socialiste (6,651 voix), bénéficie du désistement de M. Leris, socialiste-unifié (1,078 voix). M. Villemant, libéral, maintient sa candidature.

Ardennes. — A Rocroi, M. Dumoulin, socialiste-unifié (3,703), bénéficie du désistement de M. Fenaux, maire de Givel, radical-socialiste (2,021). M. Dunaimé, député sortant, républicain de gauche (3,009) maintient sa candidature.

Ariège. — A Pamiers, le général Pédoya, député sortant, radical-socialiste (8,148) et M. de Seynes-Larlenque, conservateur (6,719), restent en présence. MM. Girou, professeur, socialiste-unifié (2,168) et Fages, ex-avoué, radical-socialiste (701), se sont retirés purement et simplement.

Aube. — A Arcis-sur-Aube, M. Legrand, inspecteur primaire, radical (2,770), et le docteur Théveny, président du conseil général, républicain (2,595), restent en présence. M. Cazal, avoué, Action libérale (1,836), se retire sans désistement.

A Nogent-sur-Seine, M. Sabatier, notaire, progressiste (3,831 voix) et M. Bachimont, député sortant, radical-socialiste (3,823), restent en présence. M. Valdemar, socialiste-unifié (2,231), se retire purement et simplement.

A Troyes (2e circonscription), M. Nicolas, député sortant, socialiste-unifié (3,856 voix), et M. Lacotte, socialiste (3,354), maintiennent leur candidature. M. Marion, professeur, radical-socialiste (3,295), s'est désisté en faveur de M. Léandre, socialiste-indépendant, qui a posé sa candidature au second tour.

Charente. — A Angoulême (2e circonscription), M. Poitou-Duplessy, avocat, Action libérale (6,470 voix), se maintient contre M. Mulac, député sortant, républicain de gauche (5,645 voix), M. Felineau, juge, radical-socialiste (2,933 voix), s'est retiré sans désistement.

Finistère. — L'union s'était faite complète de tous les partis anticollectivistes sur le nom de M. Jaouin, de l'Alliance démocratique, contre l'agitateur Goude. Le sénateur progressiste, M. Deloblau, les conseillers généraux radicaux MM. Piton et Allain avaient signé un appel commun en faveur de M. Jaouin. Or, M. Vallé, président du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, a envoyé un télégramme invitant les électeurs radicaux et radicaux-socialistes à voter pour M. Goude.

L'Alliance républicaine démocratique adresse aux électeurs de Brest, un appel en faveur de M. Jaouin :

Gard. — A Nîmes (1re circonscription), M. Magne, conseiller général, conserpateur (5,317 voix), maintient sa candidature contre M. François Fournier, député sortant, socialiste-indépendant (4,153), en faveur de qui se désiste M. Paul, professeur au lycée, radical-socialiste (2,488).

Gironde. — A Bordeaux, (2me circonscription), M. Ballande, député sortant, libéral (7.221 voix) a contre lui M. Emile Laparra, avocat, républicain de gauche (4.461 voix). M. Dondicol, socialiste unifié (3.492), s'est retiré.

A Bordeaux (6e circonscription), M. Cazeaux-Cazalet, député sortant, républicain de gauche (6.656 voix), reste en face de M. Cassadou, libéral (5.541 voix). M. Dreau-Chapel, socialiste unifié (2.250 voix) s'est retiré purement et simplement.

Isère. — La situation électorale, est la suivante :

Trois députés sortants disparaissent : MM. Chion-Ducollet, radical, Zévaès et Cornand, socialistes indépendants. Le premier ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat; les deux autres, à la suite de graves différends, se présentaient dans la même circonscription, M. Zévaès ayant quitté la première de Grenoble pour la deuxième. Tous deux ont dû se désister en faveur d'un candidat plus favorisé.

Dans la 1re circonscription de Grenoble, M. Raffin-Dugens, instituteur, socialiste unifié (3.359), reste seul en présence de M. Diday, avocat, candidat de l'Action Libérale (4.751). MM. Arnaud, radical (1.990), Bertholon (3.052) et Ducroiset (747), socialistes indépendants, se sont désistés en faveur de M. Raffin-Dugens.

Dans la 2e circonscription de Grenoble, M. Mistral, ancien conseiller général, socialiste unifié (4.247 voix), a pour seul concurrent M. Dijon, adjoint au maire de Grenoble, progressiste (8.540 voix). MM. Zévaès (2.900) et Cornand (2.991), socialistes indépendants, Micoud, radical dissident (1.874), se sont désistés en faveur de M. Mistral.

Dans la 3e circonscription de Grenoble, M. Perrier, chef de travaux à la faculté des sciences de Grenoble, radical-socialiste, est combattu par M. Lillaz, ancien chef adjoint du cabinet de M. Barthou. Le docteur Ricard, socialiste unifié, s'est désisté en faveur de M. Perrier; M. Richard Blanc, indépendant, en faveur de M. Lillaz.

A Saint-Marcellin, M. Chenavaz, radical-socialiste sortant, a pour concurrents MM. Buisset, conseiller général, socialiste unifié, et Dubarle, avocat, candidat de l'Action Libérale. M. Buisset, qui bénéficie du désistement de M. Dorly, radical dissident, a refusé de se retirer devant M. Chenavaz, quoique celui-ci eût obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Dans la 1re circonscription de la Tour-du-Pin, M. Rajon, radical, député sortant, est combattu par le docteur Janin, candidat de l'Action Libérale. M. Doguin, socialiste unifié, s'est désisté en faveur de M. Rajon; le commandant Perreau, libéral, en faveur de M. Janin.

Dans la 1re circonscription de Vienne, M. Buyat, radical-socialiste sortant, reste en présence de M. Brenier, maire de Vienne, conseiller général, socialiste unifié. M. Bossu, indépendant, se retire purement et simplement.

Seine. — On annonce que dans le 11e arrondissement (2e circonscription), M. Ignace, radical-socialiste (3.454 voix au premier tour), se désiste en faveur de M. Lavaud, socialiste unifié (5.224 voix). La Fédération radicale maintient dans cette circonscription la candidature de M. Garnier (5.570 voix).

Dans la 3e circonscription du 11e où M. Lauche, socialiste unifié, obtint 5.136 voix, M. Levraud, député sortant radical (3,183 voix), n'est plus candidat. Les radicaux se réuniront ce soir pour désigner un candidat nouveau, à défaut de M. J.-L. Bonnet, président de la Fédération de la Seine, qui a décliné la candidature.

Dans le 19e arrondissement (1re circonscription), le docteur Calmels, socialiste indépendant, se retire en invitant les 4.568 électeurs qui ont voté pour lui « à remplir tous leurs devoirs de républicains et de socialistes ».

Restent donc seuls en présence M. Brunet, républicain de gauche, et M. Dubois, député sortant, socialiste unifié.

Dans la 3e circonscription de Saint-Denis (Saint-Ouen-Asnières), les socialistes ont maintenu M. Meslier, député sortant (7,013 voix), et les radicaux M. Bokanowski (5.623 voix). On annonce que M. Gautheret, nationaliste (2,610 voix), reste candidat et que M. Oudinot, radical dissident (1.741 voix), se retire purement et simplement.

Dans la 6e circonscription (Colombes-Courbevoie), M. Féron, député sortant, radical (3.007 voix), resterait candidat au deuxième tour, bien que la Fédération ait retiré sa candidature contre M. Ducos de la Haille (3,453 voix), socialiste unifié.

Paris, 1er mai. — Il subsiste encore quelques conflits dans la Seine, entre les radicaux et les socialistes, pour les désistements. C'est ainsi que M. Colly, socialiste, refuse de se désister en faveur de M. Le Foyer, dans la 2e circonscription du 12e arrondissement, et de même, M. Grangier, socialiste, refuse de se désister en faveur de M. Messimy, radical-socialiste, dans le 14e arrondissement.

D'autre part, dans le 1er arrondissement, M. Chautard, radical-socialiste sortant, prétend ne pas céder la place à M. Aubiot, socialiste unifié, qui a eu 400 voix de plus que lui au premier tour.

Seine-Inférieure. — Dans la première circonscription du Havre, M. Delmont, avocat à Paris, radical-socialiste, qui au scrutin du 24 avril avait obtenu 1.345 voix, se désiste purement et simplement. Le candidat socialiste, M. Nordet, maître répétiteur à Saint-Quentin, qui avait obtenu 1.233 voix, n'a pas encore fait connaître sa détermination au point de vue du désistement. Restent en présence pour le 2e tour : MM. Jules Siegfried, député sortant, républicain de gauche (5.779 voix), et M. Frédéric Clément, progressiste (5.779 voix).

Dans la 2e circonscription, M. Valentino, radical-socialiste, qui avait obtenu 4.246 voix, contre MM. Brindeau, progressiste, député sortant (8.781 voix), et André Siegfried (5.716 voix), fait démentir dans les journaux du Havre la nouvelle donnée par l'un d'eux qu'il se désistait purement et simplement.

Dans la 3e circonscription du Havre, M. Toutain, radical-socialiste, qui avait obtenu 1.110 voix, se désiste en faveur de M. Bureau, radical, qui a eu 7.790 voix, et qui reste seul candidat au scrutin de ballottage contre M. Bettancourt, républicain libéral, qui a réuni au 1er tour 7.893 suffrages. M. Suchetet, député sortant libéral, ne se représentait pas.

Corse. — Dans l'arrondissement de Sartène, les divers candidats de protestation se sont désistés en faveur de M. Caitucoli, qui reste seul en face de M. Balesi, député sortant.

A propos de l'Anniversaire d'Amédée Prouvost

Derniers vers inédits du Poète

Le 7 mai sera célébré le bout de l'an de notre jeune et charmant poète Amédée Prouvost, dont la carrière littéraire devait être brisée si prématurément, nous laissant le regret douloureux d'une œuvre pleine de promesses et le deuil d'une personnalité sympathique et bienfaisante à tant d'ég